REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENT PUBLICS
DE LA WILAYA DE NAAMA
NIF : 415024000045205

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°37/2025

ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 4/200R A DJENIEN BOUREZG (CITE NASR)

*Conformément aux dispositions de l'article 40 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Naâma informe les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°**37/2025** relatif à **La réalisation D'un Collège Type 4/200 R A Djenien Bourezg (Cite Nasr) Lot unique**, paru aux quotidien البديل le 12/10/2025 et quotidien **MEDIA EXPERT** le 12/10/2025, et a cause d'aucune offre n'est réceptionnée, l'appel d'offre est déclarée infructueux.*

Un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la premier parution de cet avis sur les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 alinéa du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, ou le BOMOP

LE DIRECTEUR